

Thierry ANDRÉ  
Julien ARNOULT-DELACOUR  
Gérald CANTOS  
Armel CHEVRIAUT  
Monika CLERC  
Edouard DINKEL  
Laurent FOURNIER  
Jéréemie LADERRIERE  
Adeline VERSAVEL  
Guillaume VERSAVEL

Monsieur Arthur BERTRAND

Beaune, le 26 juillet 2024,

Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait de procéder à la constitution de deux sociétés, une société opérationnelle sous forme de S.A.R.L. unipersonnelle et une holding sous forme de S.A.S. unipersonnelle.

En complément de la mission comptable que vous nous avez par ailleurs confiée, vous avez bien voulu nous solliciter en vue de réaliser les opérations décrites ci-dessus. Cette lettre établit la base sur laquelle nous allons mener à bien ce projet, ainsi que des informations supplémentaires.

### 1. Domaine d'application des travaux.

- conseils généraux sur le cadre juridique et fiscal applicable aux opérations envisagées, telle que décrites ci-dessus,
- établissement des **statuts de la S.A.R.L. et de la S.A.S. unipersonnelle**,
- établissement des autres documents requis pour la mise en place et l'immatriculation de la société (rédaction de l'annonce légale, de la déclaration de non-condamnation de la personne dirigeante, de l'autorisation d'installation du siège social, de la déclaration concernant les bénéficiaires effectifs, réunion de l'ensemble des pièces nécessaires à l'immatriculation,...),
- **saisie du dossier** de demande d'immatriculation des sociétés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce, via la plateforme dématérialisée guiche unique.

### 2. Nos honoraires et frais.

2.1 Nos honoraires seront calculés par référence aux temps passés par mes collaborateurs et moi-même. Ils excluent la TVA, les frais accessoires et frais de tiers, lesquels seront demandés en sus.

Basés sur nos expériences antérieures de travail sur des projets similaires, nous convenons que nos honoraires pour votre projet de constitution de Société à Responsabilité Limitée et Société par Actions Simplifiée s'élèveront à un montant de : **1 070 euros hors taxes pour chaque société** (hors frais d'annonces légales, de Greffe et autres frais annexes).

2.2 Par ailleurs, nous estimons, compte tenu des tarifs en vigueur ce jour, que les frais pour la constitution de chaque société peuvent être estimés à environ **260 euros** (TVA incluse) et se décomposent de la manière suivante :

- . frais de greffe : 55,93 € TTC (frais d'immatriculation et registre des bénéficiaires effectifs),
- . journal d'annonces légales : 165,60 € TTC (tarif forfaitaire fixé par arrêté),
- . frais de fourniture (registre) : 39,53 € TTC.

2.3 L'estimation ci-dessus suppose une avancée normale du dossier et une réception des informations et renseignements demandés d'une manière rapide, ne nécessitant pas l'envoi de rappels répétés.

L'estimation ne comprend pas les autres conseils relatifs à toutes questions autres que les points mentionnés ci-dessus. En particulier, le droit du travail et le droit fiscal ne sont pas prévus dans l'estimation ci-dessus.

L'estimation ne s'applique pas non plus au changement dans les caractéristiques de la société que ceux définis lors de nos rendez-vous, à moins que ces modifications soient notifiées avant une avancée significative du traitement de votre dossier. Les modifications qui seraient notifiées après achèvement du travail de rédaction, feront l'objet d'un complément de facturation.

La facturation de nos honoraires intervient généralement, à la réception de l'extrait Kbis à jour de la société ou du récépissé de dépôt du dossier délivré par le greffe du tribunal de commerce. Toutefois, si le client annule ou reporte le projet pour une raison quelconque avant cette date, nous pouvons émettre notre facture à tout moment pour le travail effectué jusqu'à la date de facturation.

Si les termes de notre proposition recueillent votre adhésion, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner par mail un exemplaire de la présente, revêtus de votre signature.

Un exemplaire de ce document vous sera ensuite retourné avec la signature de l'expert-comptable.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de toute notre considération.

**L'expert-comptable**  
Monsieur Thierry ANDRE

**Le Client**  
Monsieur Arthur BERTRAND

